

Le Musée Guimet atteint par une nouvelle controverse



En savoir plus

- [Olivier de Bernon quitte la présidence du Musée Guimet \[19.04.2013\]](#)
- [Christian Deydier à nouveau débouté de ses demandes contre le SNA \[24.02.2015\]](#)
- [Un trésor chinois qui appartenait au Musée Guimet rendu à la Chine en toute discrétion \[05.05.2015\]](#)
- [Restitutions secrètes du Musée Guimet, la députée Isabelle Attard interpelle le gouvernement \[18.06.2015\]](#)
- [Le Premier ministre fait valser les beaux-arts et la Villa Médicis \[06.07.2015\]](#)

PARIS [02.07.15] - La restitution en cachette de pièces antiques à la Chine connaît de nouveaux développements, embarrassant la ministre de la Culture. Olivier de Bernon, l'ancien directeur du musée, dit ne jamais avoir été sollicité par la Chine.



Après la restitution à la sauvette de pièces antiques en or massif, sorties de Guimet au motif qu'elles proviendraient d'un pillage en Chine le musée et le ministère de la Culture se retrouvent accusés de négligence envers les donateurs.

A la mi-avril, François Pinault avait été conduit à récupérer quatre grandes plaques en or massif représentant des rapaces, qu'il avait offertes en 2000 au Musée Guimet. Le jour même, à la demande du ministère de la Culture, il a remis dans le plus grand secret à l'ambassade de Chine ce trésor, censé rejoindre le musée de la province de Gansu, dans le centre du pays.

Sans aucun égard pour le mécène, le ministère a donc annulé un don pour lequel il avait quand même déboursé un million d'euros. A la requête du président Jacques Chirac, il avait en effet acheté ces pièces à Christian Deydier. Le ministère a répété la même opération avec cet antiquaire, qui avait de son côté donné au musée 28 plaquettes en or de la même origine. Lui, les a rendus le 15 mai au service du patrimoine à Pékin, au moment de la visite de Laurent Fabius. Furieux, il a écrit à la ministre pour demander la révocation de toutes les donations de pièces qui ne sont pas exposées.

Une nouvelle anomalie s'est ajoutée à cette procédure, puisque le service des musées de France est intervenu pour exempter ces objets des formalités de sortie du territoire. Ils ont donc passé la douane sans passeport, pourtant obligatoire, de même qu'ils se sont volatilisés des collections muséales.

Ancien directeur de l'établissement, Olivier de Bernon a protesté auprès du ministère contre cette procédure extraordinaire. Il a été surpris d'apprendre que ce dossier a été réactivé après son départ du musée au printemps 2013. Il dit n'avoir trouvé, lors de son mandat, « *la trace d'aucune démarche, ni officieuse ni moins encore officielle de la part d'aucune institution chinoise concernant ces pièces* ». En outre, il « *s'interroge sur une procédure subreptice qui pourrait constituer un précédent dangereux* ». De surcroît il redoute que la mauvaise manière faite à un mécène aussi important que François Pinault ne décourage les donations, qui sont déjà difficiles en France. C'est justement pour rassurer les donateurs que la loi prévoit une protection particulière de leurs dons, dont la ministre en l'occurrence n'a tenu aucun compte. « *Il est probable, assure-t-il, que cette opération a eu un effet direct sur l'échec définitif* » du don d'une collection exceptionnelle de bronzes archaïques, celle de la famille suisse Zuellig, dont un échantillon avait été exposé en 2013 à Guimet. Appelée Meiyintang, cette collection est l'une des plus importantes au monde en art chinois. A vrai dire, la donation des bronzes semblait déjà compromise, un des soucis portant sur les provenances d'une partie des pièces. Mais des solutions étaient possibles selon Olivier de Bernon, qui s'était proposé de servir d'intermédiaire après son départ de Guimet. En fait, accuse-t-il aujourd'hui, le projet a été « *mis à l'écart* » par la direction du musée et le ministère, sans considération pour le collectionneur et l'importance de sa donation.

Manifestement embarrassée, la ministre a imposé le silence sur ces affaires en cascade, qu'elle aurait bien voulu garder secrètes. Aucun responsable n'accepte d'en parler. Elle s'est aussi bien gardée de répondre à la question écrite de la députée Isabelle Attard. Dans une question écrite, déposée le 16 juin, cette membre de la commission culture de l'Assemblée lui avait demandé d'expliquer comment cette restitution en cachette pouvait « être compatible avec la loi, qui stipule que les donations sont irrévocables et que les biens offerts ne peuvent être déclassés à moins d'un vote du parlement ».

Vincent Noce

Légende photo

Le Musée Guimet © Photo Paris 16 - 2013 - Licence CC BY-SA 3.0